

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE
DE CAMONDATE DE CONVOCATION
01/03/2023

NOMBRE DE MEMBRES

en exercice 27

présents 20

votants 23

OBJET

PERSONNEL

Signature d'une convention
cadre de prestation en
intervention d'une
psychologue du travail du
Centre de Gestion de la
Somme

Début de la séance : 20h15

Fin de la séance : 21h47

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le sept mars à vingt heures et quinze minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Salle Aragon, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude RENAUX, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs M. RENAUX, Mme GUYOT, M. PIOT, Mme ROUSSEL, M. DUPUIS, Mme AUGUSTE, M. TELLIEZ, M. CARPENTIER, Mme BRUXELLE, Mme LELIEVRE, M. TORCHY, Mme GOURGUECHON, M. COPPIER, M. CUVILLIERS, Mme CHATELAIN, M. BASTARD, Mme CRIMET, Mme NOISELIET, Mme SILVESTRE, Mme LALOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents :

- M. CARDON, pouvoir donné à M. TELLIEZ
- Mme TOUTAIN, pouvoir donné à Mme ROUSSEL
- M. SENECHAL, pouvoir donné à M. DUPUIS
- M. DESBUREAUX,
- Mme LEGRAND,
- M. DESCAMPS,
- M. FOLLEAT.

Secrétaires de séance :

- Françoise ROUSSEL
- Hubert DUPUIS

DELIBERATION N° 10**OBJET : PERSONNEL – Signature d'une convention cadre de prestation en intervention d'une psychologue du travail du Centre de Gestion de la Somme.**

Les collectivités territoriales doivent veiller à l'état de santé des agents en ayant pour préoccupation d'empêcher toute altération de leur état de santé du fait de l'exercice de leurs fonctions.

Un protocole permet d'organiser les interventions d'un psychologue du Centre de Gestion de la Somme que la collectivité aura préalablement sollicité.

Il est précisé que le psychologue intervient dans les cadres suivants :

- Soit l'agent est confronté à une situation professionnelle génératrice de difficultés psychologiques, ou bien une situation personnelle génératrice de difficultés qui impacte sur son travail.
- Soit l'agent est une victime directe ou indirecte d'un évènement traumatique lié à une agression physique (actes de violence), à des menaces verbales ou écrites, des actes de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.

Il convient, pour assurer ce service, d'autoriser le Maire à signer avec le Centre de Gestion le protocole d'intervention ci-annexé.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE CAMON

Vu la loi n°78-1183 du 20 décembre 1978 et le décret n°85-603 du 10 juin 1985, modifié le 16 juin 2000, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 modifié pris pour l'application de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des comités médicaux et aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux,

Vu le projet de convention, en annexe de la présente délibération, fixant le cadre d'intervention et les missions confiées au psychologue du travail du Centre de Gestion,

Considérant que cet accord-cadre constitue la continuité des mesures engagées dans le cadre de l'obligation de l'évaluation des risques auxquels sont soumis les agents de la collectivité et mise en œuvre d'un plan d'action.

DELIBERE

ARTICLE 1: Autorise Monsieur le Maire à signer la convention cadre de prestation en intervention d'un psychologue du travail.

ARTICLE 2 : Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la collectivité.

ARTICLE 3 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Fait à Camon, le 7 mars 2023 et ont signé les membres présents.
Pour extrait conforme aux registres.

Le Maire,
Jean-Claude RENAUX



Le(s) secrétaire(s),

(Handwritten signatures)